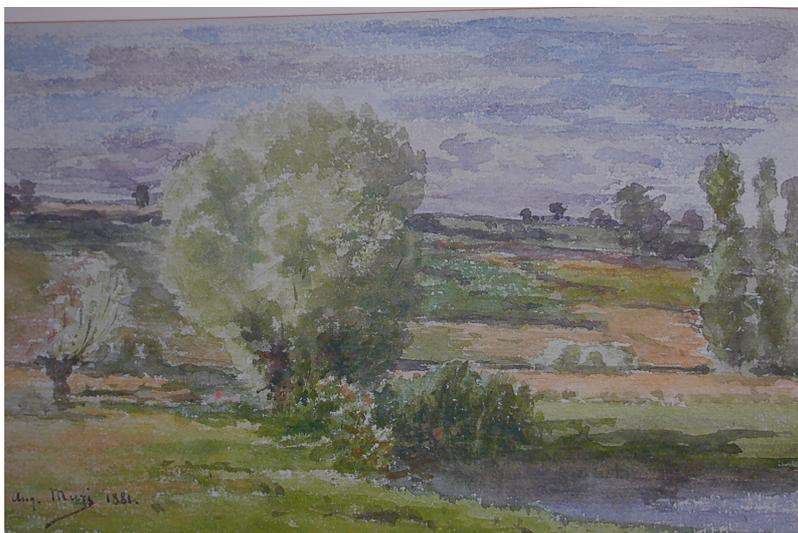


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS

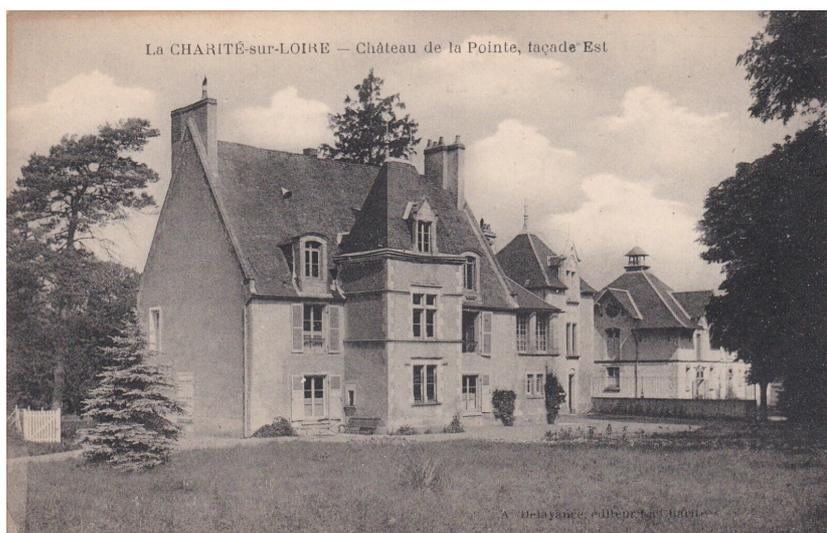


La vallée du Nohain par Auguste Muri (aquarelle, 1881)

CHÂTELLENIE DE LA MARCHE (HORS DONZIAIS)

LA POINTE

(LA CHARITÉ-SUR-LOIRE)



Le fief de la Pointe, au bord de la Loire en aval de la ville de La Charité, appartenait aux moines. Il est mentionné comme fief dans le Cartulaire du Prieuré publié par Lespinasse ¹, sans toutefois que des actes le concernant y figurent. Peut-être était-il partie intégrante du bien-fonds initial.

Le lieu est mentionné dans l'Histoire Chronologique du prieuré², car pendant le siège de La Charité (1577) le duc d'Alençon (*François, dernier fils d'Henri II et Catherine de Médicis*) était stationné à La Pointe, qui contrôlait l'entrée dans la cité par la route venant de Cosne.

Le manoir de La Pointe, des XVIème et XVIIème siècles, agrandi et modifié au XIXème, qu'on atteint après une longue avenue boisée, comprend une chapelle.



Il semble que ce fief monastique ait été cédé au XVIème à Jean Grené, marchand, élu à Gien et La Charité, protestant actif avec son frère Philippe.

¹ René de Lespinasse : « *Le cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire, Ordre de Cluni* » (Morin-Boutillier, Nevers ; H. Champion, Paris, 1887)

² « *Histoire chronologique du Prieuré de La Charité-sur-Loyre, Ordre de Cluny* » (Association des Amis de La Charité-sur-Loire, 1991) d'après le manuscrit dit « Girerd ».

0/ Philibert GRENE



En Nivernais : « de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois épis de bleds d'or » (armes parlantes)

D'où :

- Philippe ou Philibert dit « La Fromentée »³, bourgeois de La Charité, sgr de **Charly** (Chaulgnes), cité en 1516 et en 1531, pasteur célèbre à Bordeaux, où il fut condamné à mort ;
- **Jean, qui suit**

1/ Jean GRENE (+ 1567, Clamecy)

Marchand à La Charité, sgr de Loudun à Précy (18)⁴. Protestant actif. Elu pour le roi à Gien et La Charité⁵. **Peut-être l'acquéreur de La Pointe...**

³ Haag La France Protestante « Quelques-uns se retirèrent chez eux, comme **Philibert Grené, sieur des Barres, qui retourna à Charly, près de Nevers** ; mais il eut lieu de s'en repentir ; car sa maison fut pillée, et il fut cruellement rançonné par ses concitoyens catholiques.

⁴ **AD Cher, série E - 1553-1554.** — Terrier, en deux parties du fief de **Loudun**, situé dans la paroisse de Précy, et dépendant de la terre dudit Précy ; ledit terrier reçu Etienne Forest, notaire, pour Jean Grené, marchand à La Charité et seigneur dudit

⁵ **SNLSA, 1893** : « Plus tard, en **1540**, le cardinal de Lenoncourt, prieur et seigneur de La Charité, son procureur, et René Bourdoiseau, bourgeois de la ville, appellent au Parlement d'un refus de renvoi par Me Claude Malpenet, lieutenant du prévôt des maréchaux de Berry, et **Jean Grené, marchand à La Charité**. La cour décide de les renvoyer devant le bailli de La Charité pour l'exécution du jugement (fol. 234, v°). »

Bulletin d'histoire du protestantisme français, 1887 : « Il s'agit de Jean Grené qui est mentionné dans tes Annales calviniennes (Cahini Opera, XXI, "ev ; 24 octobre 1661. Certificat de l'Église de Saint-Justin pour son ministre J. Grené, qui retourne à Genève pour étudier (Bibl. de Genève, Portef. 197")». Il s'agit sans doute de Jean Grenet (fils de Philibert), ci-devant Élu pour le roi en l'élection de Gien, reçu bourgeois de Genève en 1556, mort en 1567 à Clamecy (Aisne), où il était ministre (Galiffe, Notice» généalogiques, VU, 230). **Jean était frère cadet de Philippe Grené (ou Grenet), surnommé La Fromentée, envoyé en aout 1560** à Bordeaux, où il exerça avec grand succès un actif ministère jusqu'à son martyre, le 2 octobre 1572. — Saint-Justin étant proche de Roquafort, Jean Grené était bien au courant de la situation de cette dernière Église et de son pasteur, et pouvait renseigner ceux de Genève. (B.) »

BSNSLA, 1900 : POURSUITES ET CONDAMNATIONS JUDICIAIRES POUR FAITS D'HÉRÉSIE En Nivernais PAR RENÉ DE LESPINASSE : «La ville de La Charité, qui devait être peu d'années après le théâtre de luttes sanglantes, n'est représentée dans cette série que par une seule cause où comparait une association d'hérétiques

X Guillemette BARBAT

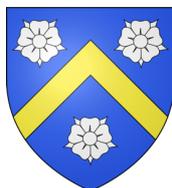
D'où :

- **Marie** (°v. 1535) ⁶ X1 1555, Saint-Satur (18), Jacques Tahureau X2 1557, Nicolas de Bèze (+ Genève, 1570)
? X3 Jacques Desprez, est-ce la même ou une fille de Philibert, sgr de Charly ?

2/ Marie GRENE

Dame de Charly⁷ (*peut-être par héritage de son oncle Philibert, à moins qu'elle ne soit sa fille, cousine dans ce cas de l'autre Marie*), **la Pointe** et les Barres

X v. 1570, **Jacques DESPREZ**, sieur de la Motte-Latigny ; sgr de Charly, La Pointe, les Barres par all. (*fils de Pierre, marchand tanneur à Nevers, sgr de la Motte-Latigny et de Cougny, et de Madeleine Perron*)⁸



En Nivernais : « D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent. »

D'où :

- **André, qui suit**

: **Philippot et Jean Grené**, Jacques Jobert, Guillemette et **Perrette Barbat**, Marie Biliaire, Nicolle de Bonnefond, Jean Sarrasin, Nicolas Blezy, Jean Lenoir. Ils présentent une requête portant récusation du conseiller Guillaume Bourgoing et autres commissaires délégués pour faits d'hérésie, demandant à prouver par témoins et par autres moyens la fausseté des informations faites contre eux (19 mars 1546). Le 23 octobre suivant, le chef de la bande, Jean Grené, est sommé de comparaître aux grands jours de Riom et doit être pris au corps partout où on le trouvera, mais il préfère porter sa cause à Paris ; il obtient d'être élargi pour faire le chemin et il se présente, le 5 novembre, pour constituer procureur et élire domicile à Paris. Le 23 avril 1547, **Philippot et Jean Grené, élus de Gien et de La Charité, appellent d'Imbert Galloppe**, lieutenant du bourg Saint-Etienne, comme de juge incompetent, prétendant qu'ils sont sujets et justiciables des officiers de Sancoins. C'était un moyen de gagner du temps ; la suite de l'affaire manque aux registres du Parlement »

⁶ Marie Grené, « fille d'honorable homme Jean Grené et de demoiselle Guillemette Barbât, sa veuve, demeurant dans la ville de la Charité, au diocèse d'Auxerre ».

⁷ A Chaulgnes, route de Chalon, manoir du Petit-Charly (XVIème), appartenant au Prieuré de La Charité (les armes de Louis de Clèves, prieur commendataire, figurent sur une cheminée)

⁸ Jacques Desprez et sa femme Marie Grène achètent l'Hôtel de Bizy (futur hôtel Tiersonnier à Nevers) en 1578. Cette maison semble rester dans la famille jusqu'au début du XVIIIe siècle où nous la retrouvons dans sa descendance.

- Pierre, sgr de la Motte-Latigny
- **Annet DESPREZ**, sgr de Charly, échevin de Nevers X Anne du CHEMIN (*filie de Michel*) d'où **Jacques DESPREZ**, sgr de Charly X Anne de MAUMIGNY, dame de la Boue (*filie d'Antoine et Anne du Pré*), d'où post.
- Guillemette

3/ André DESPREZ

Sgr de la Pointe et des Barres

X v. 1595, **Renée de CLEVES** (*filie de Louis, bâtard de Clèves, sgr de Fontaines, X v. 1550, Marguerite de Sauzay*)



D'où :

- Marguerite X Philibert de Fauquembergue
- André
- **Claude DESPREZ**, Sgr de Montrond X 16 fév 1631, Anne des AGES (*filie de Jean, et de Marguerite Le Borgne*) d'où **Jean DESPREZ** Sgr de Neuville X Anne d'ORLEANS (*filie d'Henry, sgr de Crécy, et de Marie Bourguignon*)
- **Gabriel, qui suit**

4/ Gabriel DESPREZ (° v. 1600 - ...)

Sgr de la Pointe, vendue de son vivant ou après sa mort sans héritier...

X 1628, **Marie de LA GRANGE** (*filie de Jean II de la Grange, sgr des Ht et Bas-Fouillay, des Barres...puis de Montigny et de Vesvre, par acquisition, et de Hélène de la Rivière*)



Vente à Louis Bernot, notaire royal, Lieutenant particulier à La Charité v. 1600

1/ Pierre Louis BERNOT (1578 – 7 aout 1667)

Sgr de la Pointe et de Charant, notaire royal, Lt. en l'Élection de La Charité



*Bernot de Charant Sgr Nivernais
D'argent à une fasce d'azur, chargée d'une croix ette
pattée d'or, entre deux étoiles de même.*

En Bourbonnais et Nivernais : « D'argent à une fasce d'azur chargée d'une croixette pattée d'or entre deux étoiles de même »

X 1 avril 1607, **Catherine FITEAU**

D'où ⁹ :

- **Sébastien, branche aînée de la Pointe, qui suit**
- **François, branche cadette de Charant – voir cette notice -**
- Gabrielle X1 Simon Bataille X2 1 sept 1630, Paul Triboudet, sgr de la Ronde et de la Cave en Pie
- Jeanne X Noël Pérude, avocat
- Michelle ou Nicole¹⁰ X François Coulon

2/ Sébastien BERNOT (+ 1679)¹¹

Eyr, **sgr de La Pointe** (La Charité), **Narcy** et **Mouchy** (Raveau), Conseiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de Melle de Montpensier, Gentilhomme de la Grande Fauconnerie

X1 v. 1650, **Anne MAIGNAN** (fille de Blaise et André Frappier, de Donzy)

⁹ AD, série B, 1662 : « en faveur de Mre Noël Pérude, avocat au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Jeanne Bernot, sa femme, héritière en partie de dame Catherine Fiteau, sa mère, et de Me Louis Fiteau, son oncle maternel, contre Me Louis Bernot, père de ladite Jeanne, conseiller du roi, lieutenant particulier en l'élection de La Charité, Me Paul Triboudet et dame Gabrielle Bernot, Me Sébastien Bernot, Michelle et François Bernot, lesdits Gabrielle, Sébastien, Michelle et François Bernot aussi enfants dudit M^r Louis Bernot et de ladite Catherine Fiteau (16 février.) »

¹⁰ AD 58, série B, 1673 : « en faveur d'Antoine Riguelay, marchand, demeurant en la ville de La Charité, et Marie Coulon, sa femme, fille de Me François Coulon et de Nicole Bernot, ladite Bernot héritière pour un cinquième de Me Louis Bernot et de Catherine Fiteau, contre Me François Bernot, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité, son frère (22 septembre) ;

¹¹ Source : généalogie Bernot de Charant dans Chaix d'Est-Ange

D'où :

- **Louis BERNOT**, Ecuyer « *Seigneur de la Chateleine de Narcy* », gentilhomme extraordinaire du Roy en sa grande fauconnerie, gentilhomme de S.A.R. Mademoiselle en 1653 X Fanny BILLOT (*filie de François et Marie-Julie Berthet*), d'où une fille
- **Pierre BERNOT**, *maire de la Charité (1693), charge achetée, sp*
- **Sébastien, qui suit**

2/ Sébastien BERNOT

Sgr de La Pointe, Trésorier de France

X **Catherine MILLIN**

3/ Louis Sébastien BERNOT de MOUCHY

Ecuyer, Seigneur de la Pointe, de Mouchy - *où il demeure* - de Montifault, de la Cave, puis par héritage de son oncle Pierre Bernot, Seigneur de Passy, de Varennes, Luchy, et Gros Guillot ; Président des Trésorier de France de la généralité de Bourges,

X 26 jan 1734, Mesves, Lucie-Anne de GRANDRY CHAUVANCES, dame de Ferrières et de La Cour-Giraud (*filie de Guillaume, Cdt aux Bombardiers du Roi, et Anne d'Estutt*)

X2 10 aout 1740, Orléans – St-Pierre Lentin, Claude BOILLEVE (*filie de Claude, Maire d'Orléans, et Marie-Anne Noyau*)

X3 31 oct 1744, **Charlotte Blanche DUCHESNE** (+ avt. 1753, partage entre ses quatre enfants) (*filie de Nicolas*), d'où :

- *Louise Catherine Charlotte*
- **Louis Nicolas BERNOT de LA POINTE (1748 - ...)**¹², sgr de la Pointe et des Pivotins, sous-aide major au régiment de Guyenne-Infanterie, décédé en émigration.



Portrait par Jean-Baptiste Nini à 16 ans

- **Louis Hyacinthe BERNOT de LA POINTE**, page de Mgr le comte de Charolais
- *Louise Jacobine, en religion*¹³

¹² 23 décembre : messire **Louis-Nicolas Bernot de Mouchy**, écuyer, aide-major au régiment de Guyenne, tant en son nom que comme exerçant les droits de demoiselle Louise-Françoise-Jacobine Bernot de Mouchy, sa sœur, religieuse en l'abbaye royale de Magny-en-Vexin, contre le cardinal de Bernis, prieur de La Charité.

¹³ AD 58, série B, 1772, 11 août : Pierre-Joseph Alliaume, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, tuteur ad hoc de demoiselle **Louise Jacobine Bernot**,

file de messire Louis-Sébastien Bernot de Mouchy et de défunte dame Anne Charlotte Blanche du Chêne, héritière portionnaire de ladite dame du Chêne, contre S. E. messire Joachim de Pierre de Bernis, cardinal-archevêque d'Alby, prieur du prieuré de la ville de La Charité. —